

« Le Corbu, 1955-2005, Rezé-les-Nantes », Marilyne Monnier, 2005.

INTRODUCTION

« ... Le bruit courait qu'il allait être construit quelque chose, mais personne ne savait rien dans le quartier, et un beau jour, la rue s'est remplie de Citroën avec conduite intérieure, des voitures de ministres. La première s'est arrêtée juste au coin, il y avait une pompe à eau avec un volant à cet endroit-là. Elle a été supprimée quand ils ont fait la rue. Ils ont tous laissé leur voiture et ils sont partis à pied. C'était Claudius-Petit, des personnes de la préfecture, et monsieur Bénézet le maire de Rezé. Ils avaient des plans, ils ont mesuré la largeur de la route et ils sont allés devant chez Gendron le marchand de vin et là, ils ont mis une grosse pointe de charpentier qu'ils ont enfoncée dans le sol. Avec ce point-là, Lagrifouille le chef de chantier a passé au moins deux mois pour tracer exactement l'axe nord-sud. La nuit, il était là avec ses outils, il travaillait avec la lune. Il fallait qu'il trouve le point sud à l'autre bout pour que la construction soit exactement dans l'axe. Quand ils ont eu ces deux points-là, ils ont tout nettoyé, arraché tous les petits pommiers de deux mètres de haut qui se trouvaient là, nivelé le terrain. Ils n'ont pas abattu d'arbres sauf au sud de l'étang car c'est là qu'ils préfabriquaient le béton et ils ont installé les bureaux de Lagrifouille dans le château. C'est comme ça que c'est parti ... »

Horizontalité ou verticalité ?

Alors que se prépare l'édification d'une Unité d'Habitation pour 1500 habitants, à moins d'un kilomètre de là, une expérience sociale tout aussi exceptionnelle, se joue à l'horizontal. Poussés par la même nécessité d'accéder à un logement décent, des ouvriers se sont regroupés pour former l' Association des Castors de la Loire. Ils ont mis en commun les quelques fonds dont ils disposent, mais comme ce n'est pas suffisant, ils mettent au point ce qu'ils vont appeler l' apport travail. N'ayant pour la plupart, que leur courage et leur volonté à offrir à l'entreprise collective, chaque membre de l'association s'engage à venir travailler pour construire l'ensemble de la cité-jardins. Ce temps de travail est comptabilisé au titre de l'apport personnel. Ainsi organisée, l'association va acheter une parcelle dans le parc du château de la Balinière. Sur les huit hectares, ils vont construire 101 pavillons individuels, les rues, les canalisations et la coopérative du quartier. Le chantier est ouvert en juillet 1950 et il va durer quatre ans. (en savoir plus sur le site : clairecite.free.fr)

LA PREPARATION

« (...) Pendant toute la préparation, nous étions en relation avec Wogenscky, Le Corbusier ne venait pas bien souvent. Nous avons eu un certain nombre de séances de travail avec lui, il était d'ailleurs fort difficile de caractère (...) ».

« (...) Le principe de Marseille a été d'avoir une commande de l'Etat, alors qu'ici, c'était une commande d'un petit organisme H.L.M. privé. Marseille a été attribué à des gens qui possédaient des dommages de guerre, ce qui fait que dès le début, Marseille a été une copropriété. Ici, nous avons posé une condition à Le Corbusier : ce sera un immeuble H.L.M. et ça veut dire que vous allez rentrer dans les prix limites de construction. Il a tenu dedans et il était tout à fait d'accord avec cette exigence. Il a été amené à imaginer une structure totalement différente puisque Marseille est conçue comme un immense casier à bouteilles, les appartements sont comme des tiroirs glissés à l'intérieur. Ici, ce sont des voiles de béton de bas en haut, comme un château de cartes, qui font office de structure et forment les parois des logements. Nous avons tenu, et lui aussi, à conserver les qualités d'isolation thermique et phonique, les doubles vitrages n'étaient vraiment pas

fréquents à l'époque. Par contre, il a fallu réduire la taille des logements, là où Marseille a une double hauteur, ici vous ne l'avez que partiellement (...) ».

« (...) Et quand nous avons annoncé que le chantier se ferait en dix-huit mois, tout le monde a rigolé un bon coup ! »

Jacques Gauducheau qui a suivi, au jour le jour, la préparation puis le chantier de construction, savoure encore, cinquante ans plus tard, le pied de nez infligé aux détracteurs de l'architecte. Et pourtant, ce n'était pas gagné...

Le Corbu : village vertical ?

Le village vertical et le paquebot, font partie de l'imagerie couramment utilisée pour désigner le Corbu. L'analogie au paquebot est assez compréhensible, de nombreux détails font en effet, référence aux navires : les hublots des escaliers de secours ou la forme des portes de nos sanitaires par exemple. Le vent d'ouest, qui nous arrive parfois en rafales, depuis la mer située à seulement quarante kilomètres, peut aussi nous faire penser que nous sommes à bord, dans la tourmente, sans le roulis. Enfin, nos locaux techniques peuvent s'apparenter à une salle des machines et tant d'autres choses encore.

Le Corbusier a toujours été fasciné par le fonctionnement des appareils élaborés par les ingénieurs, il n'y a donc rien de surprenant. Que ce soient des automobiles, des avions ou des paquebots, pour lui, la beauté de la machine est liée à son fonctionnement et à sa rationalité. « *Notre monde extérieur s'est formidablement transformé dans son aspect et dans son utilisation par suite de la machine* » expliquait-il, « *nous avons une optique nouvelle et une vie sociale nouvelle, mais nous n'y avons pas adapté la maison.* » Lorsqu'il invente le terme de machine à habiter, il ne faut pas y voir de connotation négative, bien au contraire. Pour Le Corbusier c'est une évolution nécessaire, un progrès. Comme les cabines d'un paquebot, les logements sont tous pareils, ils changent de taille selon le nombre de personnes qui doivent s'y installer. Il y a des coursives, des escaliers, des machines et sur la terrasse la sensation d'être sur le pont supérieur. Le logement a une valeur d'usage et à ce titre, il doit être conçu de façon rationnelle. Il faut construire en grande quantité, rapidement, autant de raisons pour étudier cette machine et la faire entrer dans une logique de fabrication industrielle, comme les voitures, les avions et autres machines modernes.

L'assimilation au village est plus délicate. Il existe certainement au Corbu une forme de convivialité villageoise, mais à part ça, la comparaison nous semble plus audacieuse. La première des différences est l'extensibilité. Une maison, si le terrain le permet, peut être agrandie, modifiée dans sa morphologie, le village peut donc s'étendre, grossir jusqu'à devenir une ville. Les appartements du Corbusier eux, ne sont pas extensibles. Ils s'apparentent plus à des cellules, chacun possède son territoire, sensiblement le même, l'appropriation ne peut alors se faire que de l'intérieur. Globalement il ne peut pas évoluer vers plus d'espace à vivre, il restera toujours un volume de 100 000 m³. Le rapport aux espaces extérieurs est collectif et la promiscuité en général, beaucoup plus importante qu'elle ne peut l'être dans un village. Lorsqu'un chien aboie toute une nuit durant depuis l'un des logements, si une mobylette dopée en décibels passe au pied du Corbu, un millier d'habitants est réveillé instantanément. La concentration présente des avantages comme nous le verrons plus loin, mais il ne faut pas en nier les inconvénients.

Pour nous faire une idée plus précise, nous avons consulté le petit Larousse. Que dit-il ? « *du latin médiéval : villagium et du latin classique : villa, ferme. Groupement d'habitations permanentes dont les habitants en majorité, sont engagés dans le secteur agricole.* » De nos jours, la comparaison semble périlleuse. Existe-t-il d'ailleurs en 2005,

encore des villages au sens où l'entend le dictionnaire ? Et si le village était devenu autre chose ... mais quoi ?

Nous sommes donc partis à la recherche d'un village dans le département de Loire-Atlantique. Un vrai village avec son clocher, un village qui ait le même nombre d'habitants que le Corbu et qui puisse nous permettre, objectivement, de comparer. Nous l'avons trouvé, il se nomme : La Regrippière.

Situé à 30 km au sud-ouest de Nantes, 7km au sud de Vallet le chef lieu de canton, 27 km au nord de Cholet (49). La moitié de la superficie de la commune est occupée par du vignoble, le reste étant plutôt destiné à l'élevage. On y trouve des troupeaux de bovins, élevés pour la viande, ce qui nécessite l'exploitation de céréales et autres plantes fourragères. Un dixième des 1817 hectares de superficie totale, est urbanisé. Il y avait 1088 habitants au recensement de 1999. Lorsque nous avons rencontré l'adjoint au maire en avril 2005, la population était passée à 1515 habitants, ce qui représente aujourd'hui 450 foyers fiscaux, contre seulement 290 au Corbu.

Le hasard fait parfois bien les choses, le Corbu avait environ 1500 habitants dans les années 60 et sa population est descendue à un tout petit millier en 2005. Comment se fait-il que nos courbes démographiques se soient croisées ? Nous nous sommes donc rendus sur place. Yves Moreau, maire-adjoint chargé de la voirie, de la sécurité, de l'assainissement et de l'aménagement rural, nous y attendait.

::: Marilynne Monnier © 2005. Tous droits réservés :::